

ABONNEMENT.

SAUMUR. Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Paris: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne: A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel., 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne: A PARIS, chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 Juin 1881.

LE BUDGET.

Avant de retourner devant leurs électeurs, Messieurs de la Chambre ont éprouvé le besoin de leur jeter beaucoup de poudre dans les yeux.

Celle qu'on devait brûler en Tunisie ayant fait long feu et celle qui se brûle en Algérie faisant beaucoup trop de bruit, au gré de ces messieurs, ils se sont rabattus sur la poudre financière, et tous les Fontanarose de la majorité et de la presse satisfaite se sont mis à la lancer à pleines mains.

Il n'est question chez eux que des dégrèvements opérés: deux cent quatre-vingt-six millions en six ans! C'est un beau chiffre! Malheureusement, il n'y a pas que les chiffres, il y a encore la manière de les présenter, ou, si on aime mieux, de les dissimuler. Aussi, bien loin que les charges publiques aient diminué, pour peu que, ne se contentant pas de faire l'étiquette du sac, l'on veuille regarder dedans, on verra que, comme les dépenses, elles ont été, chaque année, en augmentant.

Le montant des recettes du budget était, en 1869, de 4 MILLIARD 777 MILLIONS 878 MILLE 644 fr.; elles sont évaluées, pour 1881, à 2 MILLIARDS 836 MILLIONS 815,120 fr.

L'Etat prélève donc sur nous 1 MILLIARD et 59 MILLIONS, en chiffres ronds, de plus qu'en 1869.

Les obligations qui sont la conséquence directe de la guerre ne dépassant pas 450 millions de rentes, il y a donc une augmentation de charges annuelles et devenue normale, pour les services ordinaires de l'Etat, d'au moins 600 millions.

Le payement seul de ses fonctionnaires civils nous coûte 57 millions de plus que sous l'Empire.

Le terrain du budget ordinaire étant glis-

sant pour Messieurs du gouvernement et de la majorité, ils nous conviennent volontiers à passer sur le terrain de l'extraordinaire; et là ils triomphent de ce que, pendant le cours de la législature, un milliard environ de dettes a été amorti; nous disons environ, car, pour arrondir le chiffre, on y comprend les amortissements qu'on doit faire en 1882.

Notre satisfaction serait sans mélange sur ce point, si la pompe aspirante de l'emprunt n'avait par contre si bien fonctionné que, toutes compensations faites, nous avons aujourd'hui un milliard de dettes de plus qu'en 1877, le total des emprunts, en obligations à court terme et trentenaires et en rente amortissable formant un total de un milliard 959 millions 802,084 fr. 63 c.

Ce qu'il y a de pis, c'est que l'emprunt perd son caractère exceptionnel; il devient périodique et en quelque sorte obligatoire, comme l'a fait observer, avec raison, l'honorable M. Janvier de la Motte père.

Le rapport général du budget, qu'on discute en ce moment, nous explique fort bien, en effet, qu'il va nous falloir emprunter encore UN MILLIARD TROIS CENT VINGT-HUIT MILLIONS 246,860 FRANCS pour les besoins de second compte de liquidation et les dépenses déjà engagées du budget extraordinaire des exercices 1881 et 1882.

La législature actuelle aura donc payé, à peu près, un milliard, mais elle en a emprunté deux et nous laisse la charge d'en emprunter un troisième. Total DEUX MILLIARDS de dettes de plus! Voilà ce que, dans la langue officielle du jour, on appelle amortir!

Enorgueillissons-nous donc, Français, en regardant la colonne... de nos emprunts.

Il y a quelques mois, M. Magnin empruntait son petit milliard, le trente-troisième; un mois après, dans son rapport au Président de la République du 16 avril dernier, il proclamait officiellement la nécessité d'en emprunter un trente-quatrième à bref délai. L'opération mordra même sur le trente-cinquième.

Vraiment, la France ne connaît pas sa fortune... d'emprunts.

Au premier jour, elle pourra se réveiller, avec un beau chiffre, bien rond, de trente-cinq milliards de dettes. Pour peu qu'elle renouvelle, dans trois mois, sa confiance à ceux qui l'ont mise en si bel état, on peut légitimement espérer que la législature prochaine nous conduira à quarante milliards.

Alors, nous aurons vraiment le droit de dédaigner les autres nations du haut d'une pareille dette nationale.

Chronique générale.

Les perturbateurs de Marseille, Français et Italiens, passent en ce moment en police correctionnelle.

Plusieurs condamnations ont été prononcées. Les peines varient de un an à 24 heures de prison, et une amende.

Aujourd'hui encore, l'Agence Havas assure que tout est pacifié et qu'aucun incident n'est à signaler. Cette nouvelle se concilie mal avec l'information suivante, donnée par le Moniteur universel:

Lyon, 23 juin, 11 h. soir.

Lyon éprouve une vive et douloureuse sensation en recevant les nouvelles suivantes de Marseille: « Aujourd'hui ont brûlé les fabriques d'huiles Gounelle et Verminck, occupant des ouvriers italiens; ces incendies sont attribués à la malveillance. »

On signale, à Paris et dans quelques villes de province, des scènes de violences analogues à celles qui se sont produites à Marseille.

A Belleville, un garni occupé par des Piémontais a été assailli par une centaine d'individus. Les vitres ont été brisées à coups de pierre.

Aux abords du pont de Clichy, un ouvrier italien nommé Riniquani s'est jeté sur un Français et lui a littéralement dévoré le nez, la lèvre supérieure et l'oreille droite.

A Choisy-le-Roi, des ouvriers piémontais ont tenté de délivrer un de leurs compatriotes arrêté pour délit d'ivresse.

A Vitry-sur-Seine, un horticulteur est tombé frappé de plusieurs coups de couteau par un Italien.

Près du Pont-de-l'Arche (Eure), une rixe a éclaté entre les ouvriers français et les ouvriers italiens, employés aux travaux du barrage de Poses. Deux combattants ont été blessés.

A Joigny, dans une querelle entre Français et Italiens, un de ses derniers a plongé son couteau dans la poitrine d'un de ses adversaires.

A Nancy, un ouvrier mineur, M. Maire, a été assassiné par des Italiens, dans une rixe. Un coup de couteau lui a perforé le crâne. Les pompiers ont dû intervenir pour rétablir l'ordre. Cinq Italiens ont été arrêtés.

A Vaire (Haute-Saône), trois jeunes gens ont été attaqués par des ouvriers piémontais. Neuf Italiens ont été arrêtés par la gendarmerie.

Il est probable que nous aurons à continuer cette série sinistre de rixes, d'agressions, de meurtres et d'assassinats.

On devait célébrer à Paris, dit l'Estafette, le cinquante-unième anniversaire de la prise d'Alger.

Étaient invités: MM. Gambetta, Cazot, Constans, les députés Jozon, Jacques, Thomson.

Mais M. Gambetta déclara à ses amis qu'il était ennemi de cette petite manifestation, au moment où l'on devait chercher à resserrer les liens qui unissent les Arabes et les Français par les moyens d'apaisement et de conciliation.

Les rares fidèles du prince Napoléon se plaignent de la désertion qui se produit dans les rangs bonapartistes et de l'abandon dont est victime l'héritier de la dynastie impériale.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Le magistrat auquel j'allai faire ma déposition ne voulut pas d'abord me croire, mais la netteté de mes explications finit par le convaincre, et les portes de la prison se refermèrent sur moi.

J'éprouvai dans ma captivité une sorte de soulagement; j'étais comme le débiteur qui, après avoir été accablé du poids de ses dettes, commence à s'acquitter, et j'attendis sans impatience comme sans effroi l'ouverture des débats.

Lorsque ce jour arriva, la salle était comble. Le fait singulier d'un coupable qui était son propre accusateur avait attiré la foule.

Mme Félicie était parmi les dames élégantes qui ne pressaient dans les places réservées; je remarquai les regards anxieux qu'elle attachait sur moi; elle dut être satisfaite, car je lui tins parole et son nom resta en dehors du procès.

Je pus aussi remarquer dans l'auditoire des signes de commisération et de sympathie; les magistrats eux-mêmes hâssaient voir leur intérêt pour celui qui était obligé de condamner.

On fut bon pour moi; la durée de ma peine fut abaissée autant que le permettait la loi, et j'obtins l'autorisation de la subir loin de mon pays natal.

A l'issue de l'audience où mon arrêt fut prononcé, parmi ceux qui de loin me témoignaient par leur attitude la part qu'ils prenaient à mon malheur, je remarquai Mme Félicie: elle avait les larmes aux yeux et m'adressa un muet remerciement.

Son cœur n'a point été ingrat, et si je n'ai pas eu, pour adoucir ma captivité, tout l'argent que permettait le régime de la prison, c'est que j'ai toujours repoussé ses offres.

Qu'elle repose en paix dans sa tombe, jamais un murmure contre elle ne sortira de ma bouche.

Ne vous étonnez donc plus si je ne laisse échapper aucune plainte, aucun murmure; le sort que je subis, c'est moi qui l'ai voulu; à mon entrée en prison, ma santé était ruinée, je n'ai pas passé un jour sans souffrir; eh bien! jamais je n'ai regretté de m'être livré à la justice, la liberté eût été bien plus cruelle pour moi que ne l'a été la captivité.

Toutefois, une considération vient quelquefois m'affliger: je voudrais que mon expiation n'eût pas été stérile pour les autres et que mes souffrances eussent eu des résultats féconds.

Je vous ai demandé un service, il me reste à vous l'expliquer. Je suis le dernier de ma famille, je n'ai d'amour que vous; je voudrais qu'en franchis-

sant le seuil de cette prison, vous emportiez la masse produite par mon travail; vous irez dans mon village et vous la consacrez à élever dans le cimetière où reposent les miens un monument de repentir et d'affection; maintenant ils ne repousseront pas cet hommage.

CHAPITRE XVII

NOUVEL ASPECT DE LA VIE

Vous vous trompiez, Palot, en disant que votre expiation avait été stérile.

L'accomplissement du bien ne l'est jamais.

Ne servirait-il que par l'efficacité de l'exemple, il aurait encore son utilité pour autrui.

Combien d'entre nous, au contact du pauvre phthisique, si fort et si calme dans la souffrance, ont senti des sentiments nouveaux s'éveiller en eux?

Je ne sais, mais en me reportant à l'époque où une transformation s'est opérée en moi, j'y retrouve gravée en caractères ineffaçables l'heureuse influence de Palot.

N'est-ce pas à lui aussi que je dois indirectement rendre hommage de celle que j'ai exercée autour de moi?

Car, pourquoi ne le dirais-je pas, si l'orgueil n'est pour rien dans cette opinion?

Je crois pouvoir me rendre ce témoignage que, pendant les derniers temps de ma prison, je n'ai

pas été sans laisser quelque trace salutaire dans l'esprit de ceux qui m'approchaient.

La promesse que je fis à Palot d'exécuter fidèlement son désir parut lui faire du bien; il me sembla moins triste et souvent je crus remarquer dans ses yeux comme le rayonnement de douces pensées.

Cependant sa santé ne cessait de décliner, des symptômes de plus en plus inquiétants se voyaient sur sa figure; il témoignait toujours la même répugnance à se rendre à l'infirmerie et l'on n'insistait pas.

A quoi bon le contrarier, puisque rien ne pouvait arrêter le progrès du mal? Ses jours étaient comptés et, quoiqu'on fit, le dénouement fatal ne pouvait se faire longtemps attendre.

Un jour, nous étions tous les deux devant notre établi; quoique la sueur perlât sur son front et que la température fût très-suffisamment élevée, il paraissait avoir froid.

Le gardien de service dans notre atelier s'approcha de lui et lui demanda avec bonté comment il se trouvait.

— Merci, dit Palot, toujours de même.

Ce gardien s'appelait Donadiou; il était d'un extérieur grave, un peu sévère, et inflexible sur l'observation de la règle; dans les premiers temps, je l'avais pris en haïne et je n'avais jamais négligé aucune occasion de lui témoigner un mépris impertinent, de lui faire subir une de ces avanies de

A un dîner politique, offert tout récemment par le prince démocrate, on a constaté que cinq députés seulement y assistaient. Or, de nombreuses invitations avaient été adressées aux membres de la fraction bonapartiste des deux Chambres qui ne compte pas moins, comme on le sait, de 60 membres environ.

LES TROUBLES DE MARSEILLE

ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE.

Pendant que le ministère italien, désireux de voir réussir son emprunt, s'efforce de calmer l'opinion au sujet des troubles de Marseille, la presse, au contraire, fait tout son possible pour exciter les haines.

M. Depretis, interrogé à la tribune de la Chambre, s'est empressé de reconnaître que les autorités françaises ont agi « légalement » contre les démonstrations, « qu'aucun fait grave ne s'est produit de nature à troubler les bons rapports de l'Italie avec la France », et que lui-même, comme ministre, a donné des ordres sévères à ses préfets pour empêcher toutes manifestations contre les Français.

Cela est fort bien au point de vue des rapports officiels. Mais le ministre a-t-il convaincu la Chambre? Nous en doutons, à en juger par la hâte que mettent les députés à interpellier et par la multitude des questions posées.

A-t-il réussi à calmer l'opinion? Nous en doutons plus encore, puisque des démonstrations hostiles à la France ont eu lieu à Naples, à Gènes et à Turin, et que la troupe a dû intervenir pour rétablir l'ordre. A Naples même, la foule se portait sur le consulat de France, et elle n'a pu être dispersée que par la force publique.

Quant aux journaux, fidèles aux rancunes qu'ils ont manifestées dès le début de l'expédition de Tunisie, ils s'efforcent de souffler le feu et d'attiser les haines contre la France.

L'Opinion se fait remarquer au premier rang dans cette campagne effrénée.

Le gouvernement du roi Humbert voudrait bien la paix et la tranquillité, d'abord en vue de son emprunt, puis aussi parce que toute surexcitation populaire pourrait se retourner contre lui.

Mais, à en juger d'après le langage des feuilles italiennes, il est impuissant à contenir les passions turbulentes de la foule, comme il l'est à empêcher les menées de l'Irrédentia.

D'ailleurs, nous devons reconnaître que les Italiens reçoivent encore de l'étranger les conseils les plus perfides, les incitations les plus malsaines.

La presse anglaise joue en cette affaire un rôle particulièrement odieux. Il est difficile de pousser plus loin la déloyauté.

Ainsi, dès le 49 juin, le Daily-News recevait de Marseille la dépêche suivante:

Marseille, 19 juin.

Lorsque le général Vincendon a passé à la tête de ses troupes devant le Cercle italien, il a été sifflé avec violence. Les sifflets partaient du Cercle. Le général a arrêté son cheval un instant pour dire: « Merci, messieurs les Italiens! »

détail qui échappent à la répression et sont comme autant de coups d'épingle très-pénibles par leur répétition.

Quand Donadieu se fut détourné, Palot me dit:

— Savez-vous pourquoi il me porte tant d'intérêt?

— Non.

— C'est à cause de sa fille.

— Sa fille?

— La vue de mon teint pâle, de mes joues creuses la lui rappelle. Ce pauvre homme est plus à plaindre que beaucoup d'entre nous; et pourtant il mériterait mieux. Il est sorti de l'armée avec d'excellents états de service, et remplit ses fonctions avec un dévouement que reconnaissent tous ceux qui ne sont pas animés d'une haine insensée contre les surveillants. Il a une fille qu'il aime avec passion; elle est toute sa joie, tout son bonheur, et chaque jour il la voit dépérir, victime d'un mal que tous ses soins sont impuissants à arrêter. Ses médecins ont garanti la guérison s'il pouvait l'envoyer dans une ville de bains du Midi; mais pour cela il faudrait de l'argent, et ses modestes appointements sont à peine suffisants pour les nécessités de la vie.

Je me repentis amèrement de ma sottise et odieuse conduite envers Donadieu et, pour la réparer, j'eus une bonne pensée.

Mon banquier avait entre les mains une forte

Voilà un journal anglais qui avoue nettement que la provocation et l'insulte sont parties du Cercle italien. En bonne justice, on pouvait s'attendre de sa part à un blâme contre les Italiens, à l'admission des circonstances atténuantes en faveur de la foule justement indignée.

C'est le contraire qui a lieu. L'armée française est insultée, et immédiatement la presse anglaise prend parti pour les insulteurs.

Le Morning-Post, le Standard, l'Evening-Standard s'empressent de voir dans les troubles de Marseille un effet « naturel et non exagéré » des ressentiments soulevés par l'affaire de Tunis. Ils excusent même les Italiens et réservent toutes leurs colères pour le peuple de Marseille. Et comme s'ils craignaient de voir finir trop tôt ces luttes sanglantes, ils s'efforcent d'aviver encore l'esprit de vengeance des Italiens en leur montrant la France prête à s'emparer de Tripoli et de l'Égypte!

Cette crainte est chimérique, dira-t-on. Cela est vrai. Les journaux qui l'ont manifestée n'y croient pas eux-mêmes. Aussi sommes-nous en droit de regarder cette accusation comme une infamie, puisque son seul but est d'exciter les Italiens contre la France.

Si maintenant nous ouvrons les journaux allemands, qu'y trouvons-nous? Presque le même langage.

Ces feuilles reptiles, si enthousiastes d'abord, si ardentes à nous pousser à la conquête de Tunis, dans l'espoir de nous brouiller avec l'Italie et l'Angleterre, maintenant que le but est atteint, font cyniquement volte-face pour nous accuser.

D'après elles, c'est la France qui a tous les torts dans l'échauffourée de Marseille.

« Les Français ont été évidemment les agresseurs », dit la Gazette de Francfort. Et immédiatement ce journal demande que les puissances voisines nous rappellent à nos devoirs internationaux!

La Gazette nationale, de Berlin, formule la même imputation, et, s'adressant à l'Italie, demande si cette puissance, en face d'une France « qui arrête partout son essor, comprendra la faute qu'elle a commise en se tenant à l'écart de toute alliance? » C'est bien une invite au cabinet du Quirinal à se jeter une seconde fois dans les bras de la Prusse.

Maintenant que M. de Bismark sent l'Italie blessée, il s'efforce de lui démontrer que nous sommes ses ennemis irréconciliables, afin de l'attirer dans sa sphère d'action et de former autour de nous un cercle de fer.

Avions-nous assez raison quand nous disions à notre gouvernement de se méfier des encouragements de Berlin qui n'avaient d'autre but que de nous isoler en Europe et de nous créer de nouveaux adversaires?

Le plan, aujourd'hui, se dessine assez nettement par le langage de la presse allemande.

A quoi servira la dernière circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire avec son optimisme naïf et sot, en face des méfiances jalouses et des rancunes de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne? (Union.)

somme que je possédais à mon entrée en prison; elle s'était même accrue des intérêts.

Or, depuis que mes idées sur la morale s'étaient modifiées, j'avais des scrupules sur la source d'où elle sortait; je ne pouvais la restituer et je ne voulais pas en user; j'eus l'idée de disposer d'une partie en faveur de Donadieu.

(à suivre.)

LOUIS COLLAS.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

MM. MARCK et CHAVANNES, directeurs-administrateurs de la Tournée artistique.

SAMEDI 25 juin 1884.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE L'IMMENSE SUCCÈS DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Le Monde où l'on s'ennuie

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. Edouard PAILLERON.

M^{me} DEVOYOD, de la Comédie-Française, remplira le rôle de la duchesse de Réville;

M. MARCK, celui de Bellac.

Le spectacle commencera par:

Pendant le bal, comédie nouvelle en 1 acte, de M. Edouard Pailleron.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

ALGÉRIE.

On lit dans la Patrie:

« Nous recevons des nouvelles extrêmement graves du sud de la Régence de Tunis, qui précisent et étendent ce que nous avons fait connaître il y a trois jours.

Les rassemblements autour de Khairouan sont de plus en plus nombreux, et les Hammama ont déjà commencé les hostilités, razziant tout ce qui s'aventure entre Ferkane-Négrisse et les chotts de l'Est. Un nouveau chérif est annoncé dans le Djerid.

Mais ce qui est plus grave, c'est que les populations du Tell et du sud de l'Algérie sont exaspérées par les procédés des administrateurs civils, qui se laissent mener par tout ce qu'il y a de plus vil dans la population indigène.

Nos meilleurs serviteurs, entre autres le fidèle Ahmed-Zin (de Guelma), qui compte plus de quarante ans de service, a été enlevé la nuit de vive force. Qu'on y prenne garde en France! C'est une insurrection générale qui se prépare, et notre correspondant nous écrit: C'est par jours que nous comptons le temps qui nous sépare de l'entrée en action du monde musulman contre nous. »

Alger, 24 juin.

Une batterie de montagne venant de Tunis est partie pour la frontière du Maroc.

Le bruit court que Si-Sliman serait à la tête de Beni-Guil, des Douimonia, des Ouled-Sidi-Cheiks, tribus disposant d'un grand nombre de cavaliers.

Le Petit Colon constate que la situation est telle que les bruits les plus extravagants trouvent créance.

Le Petit Fanal dit que le seul moyen maintenant de ramener la sécurité sur notre frontière de l'ouest et de l'est est de détruire Figuig, de raser El-Abiod, la ville aux 47 mosquées, et de jeter aux vents les cendres de Hamza.

Un train a ramené 30 malades de la colonne Détrée.

Saïda, 24 juin.

Bou-Amena a réussi à passer les chotts; il court maintenant vers le Sud; il a passé à 4 kilomètres de la colonne Malleret qui lui a envoyé quelques coups de canon.

Il paraît qu'il emmène réellement avec lui un grand nombre d'Espagnols enlevés aux chantiers; les uns disent 400, d'autres 300.

Les goums des Djaffra et Hachems, partis hier soir de Saïda à la poursuite des dissidents, sont retournés à Kralfallah, revenant de Daya-el-Kerch, sans avoir atteint l'ennemi. On commente beaucoup en ville la mise en liberté des maraudeurs. Cependant on espère qu'il sera fait bonne justice de ceux qu'on a retenus.

On apprend avec joie qu'il doit arriver de nouvelles troupes d'Oran.

Les ouvriers alfatiers sont toujours l'objet de la sollicitude du maire; ils reçoivent régulièrement et en abondance des vivres de distribution.

Le général Cerez n'a pas quitté Saïda.

Tunis, 24 juin.

Aucun fait positif, aucun témoignage sérieux ne confirme jusqu'ici les bruits de tentatives de soulèvement ou même d'agitation grave dans le sud de la Tunisie, bruits trop facilement accueillis par quelques correspondants.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 juin.

Il se produit aujourd'hui quelques réalisations. Après 119.72 1/2, on cote 119.55 sur notre 5 0/0. L'amortissable ancien est à 88.12 1/2 et le nouveau à 87.05. L'Italien a des oscillations assez brusques.

L'action de la Banque de France se traite à 5,700. La Banque de Paris fait 1,355.

L'action du Crédit foncier est recherchée à 1,770. L'accroissement continu des opérations de prêts est une garantie de l'augmentation des dividendes. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie a haussé.

Les actions de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie sont fort bien tenues à 680.

On s'occupe sur le marché du comptant des obligations créées par la Compagnie du chemin de fer d'Alais au Rhône et à la Méditerranée. Ces titres remboursables à 500 fr. sont offerts au public par la Banque du Midi à 302.50.

Les ordres se portent aussi sur les obligations émises par la Compagnie du chemin de fer de l'Est algérien. Ces titres sont mis en vente sous le patronage du Crédit industriel. Le Crédit mobilier est demandé à 775. L'annonce d'une réduction sur les demandes d'actions nouvelles du Crédit de France a ramené des ordres plus nombreux sur le

marché. Les titres anciens et nouveaux s'établissent au même prix.

Le Crédit général français s'élève à 363.75. Le mouvement de hausse se poursuit donc sans interruption, comme nous l'avions prévu. La Banque nationale est très-recherchée à 820. Les prévisions sont des plus favorables.

Chronique militaire.

Les hommes de la classe 1876 appartenant à l'armée de mer ont été congédiés la date du 10 juin.

Le général Farre va renouveler un procédé militaire de la première Révolution.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, les musiques des régiments de cavalerie casernés à Paris, parcourraient, pendant la matinée seulement, différents quartiers de Paris qui seront désignés, en jouant, comme pendant une marche militaire, les morceaux patriotiques de leur répertoire. — Ces musiques rejoindraient ensuite chacune son régiment sur le terrain où sera passée la revue qui ne commencera qu'à 2 heures.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur.

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 26 juin 1884, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Médaille de Crimée, marche. X.
2. Robert le Diable, fantaisie. MEYERBERG.
3. Les Abeilles, polka pour deux pistons. X.
4. Ouverture de Tancredi. ROSINI.
5. Léopold II, allegro. X.

EGLISE SAINT-NICOLAS.

Dimanche 26 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Sermon à la grand-messe de 10 heures. Le soir, à 8 heures, clôture des exercices de la Retraite. — Sermon, procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église. — Salut en musique. — Quête pour l'église du Vœu National.

La brillante comète dont nous avons déjà annoncé l'apparition dans l'hémisphère sud est visible depuis plusieurs jours dans nos latitudes boréales.

Depuis trois jours, à Saumur, elle est aperçue dans la partie nord-ouest du ciel, après le coucher du soleil; pour le spectateur placé à la tête du pont Cessart, elle apparaît au-dessus de l'église de Saint-Lambert. Elle se montre dans son plus bel éclat vers 2 heures du matin.

La première nouvelle de son apparition était contenue dans un télégramme daté du 2 juin, et adressé de Buenos-Ayres.

Une autre dépêche expédiée du cap de Bonne-Espérance, le 8 juin, portant ces mots: « Brillante comète, juin seize, Gamma Orientis; juin vingt-sept, Beta Aurige », permettait de supposer que cette comète pouvait être attendue près du soleil dans les matinées des derniers jours de la semaine, et que bientôt après elle se trouverait au-dessus de l'horizon septentrional.

C'est cette prévision qui se réalise aujourd'hui.

M. le préfet Schnerb vient d'adresser aux maires du département une circulaire leur prescrivant, au cas où la commune n'aurait voté aucun fonds pour la fête du 14 juillet, de réunir le Conseil municipal le dimanche 26 juin, et de lui adresser sans retard copie de la délibération qui interviendra.

LOUDUN.

On nous écrit de Loudun:

« Peu de localités auront donné cette année autant d'éclat à la Fête-Dieu que Loudun.

M^r l'Evêque de Poitiers, faisant sa première visite pastorale, se trouvait dans cette ville jeudi 16, et le pasteur avait choisi ce jour pour présider la première procession du Sacre. Dix jours auparavant, la population s'était mise à l'œuvre avec une noble ardeur; ouvriers et ouvrières avaient quitté leurs travaux pour préparer repositoires, arcs de triomphe et guirlandes. Aussi, jeudi matin, cette antique cité avait-elle pris un aspect inaccoutumé; les repositoires étaient dignes des grandes villes, et toutes les rues

étaient décorées avec un goût qui répondait parfaitement à la piété de tous les habitants pour le Dieu de l'Eucharistie. Une seule maison, restée sans préparatifs, attirait les regards, mais il est bon de dire qu'elle était occupée par un déballeur parisien.

Le Saint-Sacrement était porté par M^r Bellot des Minières, et était accompagné de toutes les autorités de la ville. Le président et M^m. les juges du Tribunal civil, M. Dumereau, maire, et le Conseil municipal, M. le Procureur de la République et son substitut, M^m. les membres du barreau, le personnel du collège, les huissiers, greffiers et fonctionnaires de la ville, etc., etc.

Nous croyons que les affaires publiques n'en souffriront nullement, et que cet hommage rendu au Créateur par les autorités du pays ne pourra qu'être favorable à la cité et profitable à son commerce.

Ce serait un exemple bon à suivre.

ANGERS.

Grand Théâtre. — Jeudi soir, à la deuxième représentation du *Monde ou l'on s'ennuie*, il y avait une foule aussi nombreuse qu'à la première, et le succès des artistes a été aussi complet, dit le *Patriote*. Une douzaine de bouquets ont été offerts à M^m Devoyod (la duchesse) et à M^m Henriot (Suzanne), si parfaites l'une et l'autre.

SABLÉ.

Grand émoi en cette ville. Une femme Tonnelier a été trouvée noyée près de la Bouverie. Partie le matin avec son enfant de sept ans environ, son corps fut aperçu, vers midi, flottant sur l'eau, par un garçon de ferme qui en informa aussitôt la police de Sablé. Le cadavre fut ramené à Sablé. On n'a pas de nouvelles de l'enfant. On craint que cette malheureuse, qui s'enivrait fréquemment, ait noyé ce pauvre petit avant de se jeter à l'eau; avant-hier, ce bruit paraissait se confirmer.

NOYANT.

Le sieur Antoine Bureau, âgé de 43 ans, propriétaire, demeurant à la Cantinière, commune de Noyant, arrondissement de Baugé, s'est suicidé en se tirant deux coups de fusil.

C'est dans son écurie que le malheureux a mis à exécution son funeste projet. Le cadavre portait deux traces de coups de feu : une au-dessous de l'oreille gauche, présentant deux ouvertures béantes; l'autre, auprès du menton.

POITIERS.

La ville de Poitiers et ses alentours ont toujours conservé les anciennes traditions, témoins les feux de la Saint-Jean qui s'allument la veille de la fête au soir et dont le *Journal de la Vienne* d'hier parle en ces termes :

« La Saint-Jean a été joyeusement fêtée hier à Poitiers. Il n'y avait pas un carrefour qui n'eût son feu de la Saint-Jean, et depuis longtemps déjà, dans chaque quartier, les enfants avaient quêté et recueilli les matériaux nécessaires pour ces feux de joie.

De la terrasse de Blossac, le coup d'œil était magnifique, et fort loin dans la campagne on apercevait les feux traditionnels qui brillaient dans la nuit.

Ces réjouissances ont duré très-tard, et les pétards et les fusées se sont fait entendre jusque vers une heure du matin. »

NANTES.

Nouveaux incidents. — Mardi soir, à 5 h. 1/2, M^r Lecoq présidait le Salut à l'église Sainte-Croix. Cette église, on le sait, est de très-petite dimension. Aussi un grand nombre de fidèles se sont-ils trouvés obligés de se tenir sur la place.

De nombreux sergents de ville les empêchaient cependant d'y stationner.

Vers 8 heures, un groupe de 25 à 30 vauriens déguenillés ou couverts de la fameuse casquette à trois points, souteneurs de filles ou ravageurs de marchés publics, lie du peuple et honte de la ville, apparurent, accompagnés et conduits par deux ou trois citoyens bien mis. Ce ramassis de drôles amenés spécialement pour troubler l'exercice du culte et insulter les fidèles, fit irruption sur la place Sainte-Croix où se trouvaient beaucoup plus de femmes que d'hommes, mais où la circulation n'était nullement interrompue.

Une cloche annonce la bénédiction donnée à l'intérieur. Tout le monde s'agenouille; mais la bande déguenillée profite de ce moment pour hurler la *Marseillaise*, avec des voix avinées et déjà éteintes par le vice, par tous les vices, pouvons-nous dire. Toutefois, il paraît que ce tumulte n'a pas été du goût de la police, qui a rejeté le groupe des brailards jusque sur la place du Change.

La bénédiction a pu être donnée alors au reposoir établi devant la grande porte de l'église faisant face au maître-autel. Entre la première et la seconde bénédiction, aucun sergent de ville n'ayant fait circuler la foule, les fidèles se sont massés et ont chanté avec ceux qui se trouvaient à l'intérieur de l'église. Cette seconde bénédiction s'est faite dans le plus profond silence. Le *Laudate* a été chanté par toute l'assistance; puis, un instant après, la place est devenue complètement libre.

Dans la soirée, la place Sainte-Croix a, de nouveau, été occupée par la bande hideuse, qui attendait la sortie de M^r l'Evêque pour célébrer le Sang impur.

Pendant que la bénédiction se donnait, des sergents de ville ont arrêté un individu, qui a été conduit à la mairie, non parce qu'il chantait la *Marseillaise*, mais parce qu'il était en état complet d'ivresse et qu'il insultait les passants. Un des « messieurs » qui avaient amené la bande l'a réclamé, naturellement, et l'ivrogne a été rendu à la liberté.

(Union bretonne.)

Mercredi soir, la bénédiction devait être donnée à l'église de la Madeleine, à Nantes, et on s'attendait à de nouveaux troubles; aussi l'autorité, effrayée de la responsabilité qu'elle assumait, a-t-elle jugé prudent d'envoyer 400 hommes à cheval du 2^e dragons pour garder la place de l'église, mais il n'y a eu aucune manifestation hostile, et les dragons en ont été quittes pour une promenade.

MAMERS.

Dimanche, l'armée était représentée à la procession de la Fête-Dieu à Mamers (Sarthe).

Une compagnie de 200 hommes du 403^e de ligne escortait le dais, précédé de 12 clairons.

TOURS.

On lit dans l'*Indépendant*:

« Voilà une huitaine de jours, nous avons parlé d'un nouveau-né qui avait été trouvé, par des étudiants, sur le seuil de la porte de l'hôpital général. Aujourd'hui, un autre nouveau-né, paraissant âgé d'une huitaine de jours, a été déposé devant la porte de la maison portant le n^o 1 de la rue des Terrasses-Saint-Etienne. Cet enfant, bien emmaillotté, avait à la bouche un biberon rempli de lait. La police, avertie du fait, pria M^m veuve Bruneau de bien vouloir veiller et soigner l'enfant jusqu'au moment où le petit être pourra être porté à l'asile des enfants trouvés.

» Une enquête est commencée. »

UNE HISTOIRE RÉTROSPECTIVE.

TENTATIVE DE SUICIDE.

Vers cinq à six heures du matin, on voyait un jeune clerc de notaire, demeurant à Tours, suivre l'avenue de Grandmont et se diriger vers le Cher.

Arrivé au bord de la rivière, il sortit de sa poche un pistolet et vérifia l'amorce.

Puis il se plaça le dos tourné au Cher et, allongeant le bras, se disposa à se tirer un coup de feu dans la poitrine. D'après son calcul, il devait être précipité dans le Cher, où il périrait par asphyxie, dans le cas où la balle n'aurait pas suffi pour lui donner la mort.

Le malheureux qui allait se suicider avait seize ans à peine.

Il fit feu, et, suivant ses prévisions, il fut jeté dans le Cher.

Mais l'instinct de la conservation reprit le dessus. Le jeune homme se débattit vigoureusement dans l'eau, et, après beaucoup d'efforts, parvint à se retirer.

La blessure qu'il s'était faite était heureusement sans gravité. Conduit à l'hospice, il fut pansé par M. le docteur Herpin, et, peu de temps après, il était complètement rétabli. Lorsqu'il se présenta à l'étude de son ancien patron pour lui demander de reprendre son travail, on l'interrogea sur les motifs qui avaient pu le porter à sa tentative de suicide.

Il répondit que la vie, dans les conditions où il se trouvait, lui avait paru insupportable. En comparant, disait-il, son peu d'instruction à celle que possédaient ses collègues, il pensait qu'il ne parviendrait jamais dans le notariat. Il ajoutait qu'il se sentait des aspirations vers un autre but.

— Mais enfin, lui disait-on, que voudriez-vous faire? Beaucoup de jeunes gens, se trouvant dans votre position, sont parvenus, avec l'assiduité au travail et de la patience, à se faire une position aussi honorable que lucrative. Que pouvez-vous donc espérer?

— J'aurais voulu être homme de lettres, journaliste, par exemple.

Pour expliquer ce genre d'inclination, il faut dire que ce jeune homme lisait beaucoup de romans, se bourrant la tête d'aventures extravagantes qui mettaient son imagination en ébullition et lui pervertissaient l'esprit. C'est ainsi que, désespérant sans doute d'arriver au bonheur dont étaient comblés, par une plume complaisante, les héros imaginaires dont il admirait les exploits, il en était venu à se dégoûter de la vie.

Les faits que nous venons de raconter se passaient à Tours il y a six ou sept ans.

Le jeune homme dont il s'agit se nommait LUCIEN MORICET.

A cette époque il était clerc chez M^r Morin, notaire à Tours; on n'avait qu'à se louer de son travail.

De l'étude de M^r Morin il passa à celle de M^r Galpin, où il resta pendant cinq ou six ans. On sait comment il en est sorti tout récemment et quels tristes événements ont suivi cette sortie.

X. DE B.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

COUR D'APPEL DE PARIS.

Une décision intéressante pour le monde des journalistes vient d'être rendue par la Cour d'appel de Paris confirmant un jugement du tribunal de commerce. Il s'agissait de savoir si la partie consacrée aux annonces n'est pas absolument dépendante des pages réservées aux articles de fond.

Un sieur Kolisch, banquier, avait fait paraître dans le *Moniteur universel* une réclame destinée à recommander au public une émission d'actions dont il avait été chargé; la publicité promise fut faite, mais le hasard voulut qu'un article inséré dans le corps du journal critiquât l'émission même; M. Kolisch prétendit que le bon effet de l'annonce payée par lui était détruit et refusa de payer le prix réclamé par l'agence de publicité.

Une action en justice fut donc introduite. Il a été jugé que la publication par un journal d'une annonce remise échappait au contrôle des rédacteurs, sauf en ce qui concerne des motifs d'ordre public, et que la rédaction ne pouvait être considérée comme obligée à une adhésion tacite ou explicite au contenu de l'annonce.

M. Kolisch devra donc payer le prix stipulé.

Faits divers.

On nous annonce la fin du monde pour le 12 novembre prochain, à minuit sonnant. La cause du cataclysme consiste dans la ligne droite qui se trouvera formée par Jupiter, la Terre et le Soleil. Depuis que le monde existe, cette ligne droite revient tous les treize mois, et elle a été bien des fois plus droite que cette année, où elle dévie de plus d'un degré. Mais le phénomène va être compliqué par la rencontre d'une comète (peut-être celle qui brille actuellement à l'horizon) qui fera dévier la Terre, ou qui (en termes d'astronomie) la jettera hors de son orbite. Ce qu'elle deviendra alors, on en peut juger par les aventures d'un train déraillé. Où irons-nous?

Le principal lot de la tombola de la fête de bienfaisance du 4^e arrondissement, qui consistait en un petit poney attelé à une charmante voiture minuscule, a été gagné par une jeune ouvrière qui va se marier prochainement et qui n'avait pas de dot. Le propriétaire du lot a offert à la gagnante de reprendre poney et voiture pour 1,200 fr. Il y a mis toutefois une condition, qui a été aussitôt acceptée de grand cœur : c'est que, le jour de la noce, les mariés se rendront à la mairie installés dans la voiture et conduits par le petit poney.

Nouvelles à la main.

Au lycée :
Le professeur. — Qu'est-ce que le prétoire de l'ancienne Rome?
L'élève d'un ton dégagé. — Le prétoire... le prétoire... parbleu! son nom l'indique assez, — c'était comme qui dirait le Mont-de-Piété.

Un jeune garçon est prévenu de vagabondage.
Le président. — Vos parents ne vous ont donc pas fait apprendre un état?
Le prévenu. — Si m'sieu.
— Quel état?
— Tourneur.
— Eh bien! vous avez bien mal tourné.

Louise, terminant la lecture d'un feuilleton :
— Pourquoi, papa, lorsqu'on dit d'une femme qu'elle cascade, est-ce pris en mauvaise part?
Le père Prud'homme :
— Parce que, ma fille, dans toute cascade il y a une chute.

Un mot entendu à la gare d'Alençon à l'arrivée du train ministériel.
— Tiens, c'est ça le ministre?
— Oui, eh bien?
— C'est qu'on m'avait dit qu'il avait un kroumir dans la tête, et je ne vois pas qu'il ait la tête si forte que ça.

Le mot a fait fortune : on ne dit plus maintenant pour témoigner une certaine disposition d'esprit qu'un tel a une araignée dans le plafond, on dit qu'il a un kroumir dans la tête.

Compagnie auxiliaire DES CHEMINS DE FER

Et Travaux publics.

M^m. les Souscripteurs aux 60,000 obligations de la Compagnie auxiliaire des chemins de fer sont prévenus, qu'à partir du lundi 27 juin courant, les TITRES DÉFINITIFS seront tenus à la disposition des souscripteurs qui ont effectué tous leurs versements.

A Paris.

Chez : M. Henri de Lamonta, banquier, 53, rue Taitbout;
Société nouvelle de Banque et de Crédit, 52, rue de Châteaudun.

A la Gravure ancienne.

M. BELLAN a l'honneur d'informer le public qu'il est possesseur d'une très-belle collection de Gravures anciennes, provenant de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, et principalement de la Galerie du cardinal Antonelli, des meilleurs maîtres d'Europe, qu'il vend à des prix très-modérés : Rembrandt, van Ostade, Mellan, van der Meulen, Edelinck Drevet, Rigaud, Weirrotter, Goya, Morghen, Piranesi, Duplessi, Callot et autres.

Huit jours de vente seulement

40, rue Saint-Jean, Saumur.

AVIS

Il n'est question à Angers que des cures merveilleuses qu'opère journellement M. KAHN, le célèbre spécialiste, par le moyen de ses Verres gradués pour la vue et sans la moindre opération. Son traitement, qui est de la plus grande simplicité, produit toujours en très-peu de temps une amélioration complète. C'est un fait reconnu.

M. KAHN, à la demande de plusieurs personnes, viendra passer 4 jours à Saumur, du mercredi 29 juin au samedi 2 juillet prochain.

M. KAHN recevra, de 10 heures à 4 heures, à l'hôtel de la Paix, à Saumur.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dépressions, éruptions, incontinence, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000

cores, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PSYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).
N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnelly, rue du Balai, 11.
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 20 fr.; 6 kil., 30 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de

poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean. — Besson, successeur de TEXIER, J. Besson, pharmacien et épiciers, et partout chez les bonnaires d'épicerie et Comestibles. — Du Barry et C^e (Londres), 8, rue Castiglione, Paris.



P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 JUI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 80		20	Comptoir d'escompte	1097 50			C. gén. Transatlantique	635		
3 % amortissable	88 20		15	Crédit Foncier colonial	635			Canal de Suez	1815		20
3 % amortissable nouveau	86 75		45	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1775	2	50	Société autrichienne	793 75		3 75
4 1/2 %	115			Obligations foncières 1877	364 50		50	OBLIGATIONS.			
5 %	119 35		15	Obligations communales 1879	455		1	Est	388		
Obligations du Trésor	523 75	5	75	Oblig. foncières 1879 3 %	455			Midi	398		
Obligations du Trésor nouvelles	511 50	1	50	Soc. de Crédit ind. et comm.	780			Nord	400		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	437 50	1	50	Crédit mobilier	770		2 50	Orléans	400		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	1	25	Est	840			Ouest	397		
— 1865, 4 %	524		1 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1855			Paris-Lyon-Méditerranée	398		
— 1869, 3 %	409		1	Midi	1348 75		1 25	Paris (Grande-Ceinture)	390		
— 1871, 3 %	402		1	Nord	2130	5		Paris-Bourbonnais	396		
— 1875, 4 %	514		3 50	Orléans	1405			Canal de Suez	568 75		
— 1876, 4 %	514			Compagnie parisienne du Gaz	1575	10					
Banque de France	5750		25								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
6 — 45 — — — — —
8 — 56 — — — — —
1 — 25 — — — — — soir,
3 — 32 — — — — —
7 — 15 — — — — — express, omnibus, (s'arrête à Angers).
10 — 37 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.
8 — 21 — — — — —
9 — 40 — — — — — omnibus, express.
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
DE CRÉ À CRÉ,
LES IMMEUBLES

Ci-après, Exploités par le sieur Douis Dufroux. Commune de Saint-Clément-des-Levés.
1° Quarante-un ares 25 centiares de terre, à la Gagnerie. Commune de Saint-Martin-de-la-Place.
2° Soixante-six ares de terre, aux Brèches.
3° Vingt-deux ares de terre, aux Hauts-Champs.
4° Onze ares de terre, au même lieu.
5° Et 55 ares de terre, aux Brèches.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (438)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 1^{er} novembre 1881.

UNE PETITE CAMPAGNE

Située sur les bords de l'Authion, commune de Saint-Martin-de-la-Place. Comprenant maison, cour, remise, écurie et jardin, contenant 35 ares. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (439)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

UNE JOLIE MAISON AVEC JARDIN.

Située à Saumur, avenue de la gare de la Vendée, n° 7. S'adresser, pour traiter, au notaire. (417)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Duncan, n° 1. S'adresser audit M^e MÉHOUSAS, notaire. (427)

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, et de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-PUY

Située commune de Chenetulle-les-Tuffeaux.
Cette propriété consiste en : Maison de maître, comprenant : salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, fruiterie, grenier; Cave, cellier, remise, écurie, cour et issues; Clos, jardin et petit bois; Pièce de vigne; Le tout forme une contenance d'environ 3 hectares 85 ares. Vue magnifique sur la vallée de la Loire.
S'adresser, pour visiter la propriété et pour renseignements, aux notaires. (404)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN A LOUER
A Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} Veuve BERNARD-BODEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

Etude de M^e CHARLES MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques.

POUR CAUSE DE DÉPART, A Saumur, Grand'Rue, n° 2, Le mercredi 29 juin 1881, à une heure.

Par le ministère de M^e MILLION, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION.
Meubles meublants de toutes sortes, deux meubles de salon, un buffet Henri II, un harmonium, piano, vieilles faïences, batterie de cuisine, vaisselle, bois de lit, couettes, matelas, grand nombre de volumes, bouteilles vides, bois de parquet, harnais, coffre à avoine, lauriers en caisses, vin blanc en bouteilles et grande quantité d'autres bons objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (436)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1881.

UNE MAISON

Sise rue de Bordeaux, n° 50; Avec Jardin, Cour, Écurie et Remise.
S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, rue de Bordeaux, n° 60. (376)

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1° Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2° — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3° — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4° — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5° — 3 à 5, le tour sous les bras.
- 6° — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7° — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ
38. 44. 78. 27. 43. 92. 80. 103.
Mesures : 1° 2° 3° 4° 5° 6° 7°

AVIS.

Le MAGASIN de M^{me} PICARD est toujours à céder. Cependant M^{me} PICARD continue les affaires, malgré les bruits contraires qui ont été répandus par malveillance. (440)

On demande un enfant de 13 à 15 ans, ayant une écriture correcte et sachant l'orthographe. S'adresser à M. DE NEUVILLE, avoué, 8, Grand'Rue, Saumur.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUFRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLEY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.
Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.
NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES
Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES
Bretelles, Jarrétières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES
Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

M. BEAUCHAMP

Successeur de M. SCHNETZ, Rue d'Orléans, 36, à Saumur, Seul entrepositaire des Bières de Maceville et de Châteauroux, A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIERES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

ANCIENNE MAISON ANGLAISE

désire représenter maison de Champagne (Saumur). — Ecrire: J. DUTILH et C^e, Bath (Angleterre). (431)

VINS garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

ADRIANCE, PLATT et C^e, NEW-YORK.

Constructeurs des FAUCHEUSES ET MOISSONNEUSES Buckeye et Adriance.

SUCCESSALB

A Paris, 10, quai Jemmapes. Envoi franco du catalogue illustré.

NOURRISSONS.

M^{me} LEGRIS, place du Chardonnet, demande des nourrissons. — De bons soins leur seront prodigués.
ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour apprendre la pharmacie. S'adresser au bureau du journal.
Saumur, imprimerie P. GODRT.